

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**DELIBERATION N°23-2020  
DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Le mercredi 16 septembre 2020 à 17h30, le comité syndical s'est réuni à la Maison des lacs à LONS, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 04 septembre 2020

**Etaient présents (27 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES</b>	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MARQUE	Bernard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ</b>	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	DUCOS	Gérard	Titulaire
	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
TOULOUSE	Jérôme	Titulaire	
	BOURDAA	Bruno	Titulaire

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY</b>	CAPERET	Alain	Titulaire
	CAZET	Michel	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
	VIGNAU	Hubert	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN</b>	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES</b>	BEGORRE	Marc	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES</b>	LALANNE	Patrice	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS</b>	DUPONT	Bernard	Titulaire

**Etaient excusés et avaient donné pouvoir (1 délégué) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY</b>	CASTEIGNAU	Serge	Titulaire

**Etaient absents ou excusés (4 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES</b>	BERNOS	Michel	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN</b>	HONDET	Henri	Titulaire

**Assistaient également à la réunion :** Luc BERNIGOLLE – Technicien eau et milieux aquatiques, Anaïs BOUTIN – Animatrice prévention des inondations, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Julie PARGADE – Assistante administrative, Henri PELLIZZARO – Directeur, Maxime PRAT – Technicien GeMAPI, personnels du SMBGP.

**Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) :** Monsieur Alain CAPERET

**Objet : Désignation des membres de la commission d'appel d'offres**

Le Président expose à l'assemblée que pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée, le titulaire du marché est choisi par une commission d'appel d'offres (CAO) composée, conformément à l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) :

- du Président du Syndicat (ou son représentant en cas d'absence) – Président de la Commission ;

- de cinq membres du comité syndical élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Concernant les modalités de désignation des membres de la CAO, l'élection doit avoir lieu à bulletin secret. Toutefois, conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, le comité syndical peut décider à l'unanimité de ne pas y procéder. De même, si une seule liste a été présentée après appel à candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président.

Après proposition du Président, et conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, le comité syndical décide à l'unanimité de ne pas procéder à l'élection à bulletin secret.

De même, une seule liste ayant été présentée après l'appel à candidatures, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :

- M. Michel CAPERAN, Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées – Président
- M. Philippe ARRIAU, Communauté de communes Lacq-Orthez – 1<sup>er</sup> vice-président
- M. Alain CAPERET, Communauté de communes du Pays de Nay – 2<sup>nd</sup> vice-président
- M. Victor DUDRET, Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées – Membre
- M. Bernard MASSIGNAN, Communauté de communes du Nord-Est Béarn – Membre
- M. Bernard DUPONT, Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans – Membre

Ainsi fait et délibéré

Les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

**Le Président**

A blue ink signature is written over a rectangular stamp. The stamp contains the text "Syndicat Mixte du Bassin du GAVE DE PAU" in two lines.

**Michel CAPERAN**